

Retour expérience – Atelier « IAE » (Infrastructures Agroécologiques)

GIEE de l'UHPR – Union des Horticulteurs et Pépiniéristes de La Réunion

1. Origine et objectifs de l'atelier

L'atelier « IAE », organisé le 19 novembre 2024, s'inscrit dans la volonté du GIEE UHPR de réactiver une dynamique initialement forte, mais partiellement mise en sommeil, autour de la biodiversité fonctionnelle comme levier de Protection Biologique Intégrée (PBI).

Deux éléments ont motivé ce relancement :

- La restitution récente de travaux des instituts techniques réunionnais (ARMEFLHOR notamment) sur les IAE,
- L'arrivée de nouveaux membres dans le GIEE, avec des besoins et questionnements renouvelés.

L'atelier avait trois objectifs opérationnels :

1. Faire le point sur les acquis réunionnais en matière d'IAE et sur les méthodologies employées.
2. Favoriser un partage d'expériences entre horticulteurs du GIEE (réussites, échecs, contraintes).
3. Co-construire une méthode pour guider les choix d'espèces végétales dans les IAE, adaptée aux contextes horticoles et tropicaux.

2. Déroulement de l'atelier

L'atelier a rassemblé 8 représentants issus de 5 exploitations. Il a été coanimé par :

- Anne Domane, ingénieure PBI (UHPR)
- Rachel Graindorge, responsable protection des cultures (ARMEFLHOR)

Les échanges ont porté sur :

- Les retours d'expérience des producteurs sur les IAE implantées (bandes fleuries, haies, espèces endémiques, etc.),
- Les leviers et freins (disponibilité en eau, espace, entretien, risques invasifs, cohérence avec le paysage horticole),
- La présentation de méthodes d'analyse multicritères pour classer et sélectionner les espèces en fonction d'indicateurs agroécologiques, logistiques et esthétiques.

3. Résultats et engagements

L'atelier a débouché sur :

- Une grille de critères techniques et organisationnels, validée collectivement, permettant de classer les espèces à intégrer dans des IAE,
- La création d'un groupe de travail restreint pour mettre en pratique cette méthodologie en 2024-2025.

Le 13 novembre 2024, le groupe de travail s'est formellement constitué avec les 5 exploitations présentes, rejointes par une 6e exploitation expérimentée sur les IAE.

Une première session de travail s'est tenue le 03 décembre 2024 avec ces 6 exploitations. Elle a permis de :

- Lancer la co-construction d'une liste d'espèces végétales recommandées pour les bandes fleuries,
- Discuter des modalités d'entretien, de régénération naturelle et de gestion intégrée.

4. Suites et perspectives (2025)

- Poursuite des réunions du groupe de travail, avec un objectif de validation et test de la grille sur le terrain.
- Constitution d'une liste d'IAE types (plantes compagnes, couvre-sols, haies refuges) pour diffusion en 2025.
- Création d'un support technique illustré, à destination des horticulteurs, dans le cadre des actions de capitalisation PRDAR.
- Articulation avec les autres leviers PBI testés dans le GIEE (lâchers, micro-élevage, lutte biologique de conservation).
- Possibilité de présentation des résultats lors d'un atelier régional RITA ou d'un séminaire technique GIEE.

Conclusion

Cet atelier a permis une remobilisation collective autour des IAE, au croisement entre protection des cultures, qualité paysagère et agroécologie tropicale.

Il illustre l'efficacité du GIEE UHPR comme cadre d'échange entre pairs, de co-construction méthodologique et d'innovation locale, avec un fort potentiel de valorisation à l'échelle régionale.